



COMMISSION DEPARTEMENTALE de l'ARBITRAGE



Deviens arbitre de club et valorise tes compétences !

Formation ARBITRE DE CLUB

DISTRICT ARTOIS FOOTBALL 1921

Vous êtes bénévole
Vous êtes assistant sur les matchs de votre équipe
Vous voulez vous former
Vous voulez prendre de l'assurance
Vous voulez être reconnu

**DEVIENS ARBITRE DE CLUB ET
VALORISE TES COMPÉTENCES**

Qu'est ce qu'un arbitre de club :
C'est un dirigeant qui en cas d'absence d'un arbitre officiel sur une rencontre, a la priorité pour diriger le match

SAMEDI 23 NOVEMBRE
8h – 12h – Stade Municipal à GUARBECCQUE
Formation ludique et pratique

Comment s'inscrire :
* Remplir le fiche de candidature avant le 20/11
* Joindre un chèque de 50€ comprenant la formation, le livre des lois du jeu, un sifflet et les cartons

Renseignements :
Commission Départementale de l'Arbitrage
Pôle Technique
Mail : poletechnique.artois@gmail.com

La Commission Départementale de l'Arbitrage de l'Artois organise une formation « **arbitre de club** ».

Retrouvez ci-dessous les informations utiles pour devenir Arbitre Bénévole de Club :

1. Qui est l'Arbitre de Club ?
2. La Formation Arbitre de Club
3. Comment s'inscrire ?

QUI EST L'ARBITRE DE CLUB ?

Il doit-être **majeur, licencié dans un club** et souhaiter se **former à l'arbitrage** afin d'officier sur les rencontres. Suite à **sa formation**, il a priorité pour arbitrer des rencontres de son club en cas d'absence d'arbitre désigné.

LA FORMATION ARBITRE de CLUB

Elle est organisée le **23 Novembre de 8 heure à 12 heures** au stade municipal à Guarbecque.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour être candidat (e), il faut être **MAJEUR**, et sous réserve de l'autorisation médicale sur la licence FFF. La formation sera réalisée durant 4h00.

Les frais de formation à la charge du candidat ou de son club sont de **50€** (inclus le livre des lois du jeu, le sifflet et un jeu de cartons).

Envoi de la fiche de candidature avant le 20 Novembre par voie postale à : District Artois de Football – 300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

CONTACT

Commission Départementale de l'Arbitrage – Pôle Technique

Poletechnique.artois@gmail.com

Parution du mardi 19 novembre 2024



FICHE DE CANDIDATURE FORMATION ARBITRE DE CLUB

SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 de 8h00 à 12h00

Stade municipal à GUARBECQUE

Pour être candidat (e), il faut être majeur, et sous réserve de l'autorisation médicale sur la licence FFF. La formation sera réalisée durant 4h00. Les frais de formation à la charge du candidat ou de son club sont de 50€ (inclus le livre des lois du jeu, le sifflet et un jeu de cartons).

Renseignements concernant le ou (la) candidat (e) :

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____

Code postal : _____ **Ville :** _____

N° Tél fixe : _____ **N° Portable :** _____

Adresse Mail : _____

N° de licence : _____ **Club couvert :** _____

Toute candidature à la fonction d'arbitre de club doit parvenir au secrétariat du District.

Joindre la photocopie de la licence de dirigeant (e) ou joueurs (e) avec la mention de non-contre-indication à la pratique sportive ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive.

La réussite à la formation d'arbitre de club vous permet d'avoir la priorité, en cas d'absence de l'arbitre ou des arbitres officiels.

DATE : _____ / _____ / _____

SIGNATURE CANDIDAT (E) :

Joindre un chèque de 50€ à l'ordre du District Artois de Football

Envoi avant le 20 Novembre par voie postale à :

District Artois de Football - 300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Contact : Commission Départementale de l'Arbitrage - Pôle Technique - Mail : poletechnique.artois@gmail.com